



Accélérer la mobilisation de la science sur le VIH au service des populations clés et vulnérables en Algérie

Recommandations des travaux de groupe

18 - 19 mars 2023

Oran, Algérie

Réunion de l'IAS Educational Fund et l'Association de Protection Contre le SIDA – APCS Algérie

**Question 1 : Comment pouvons-nous combler le gap dans l'accès au traitement pour les personnes vivant avec le VIH ?
Que nous manque-t-il et comment pouvons-nous y remédier ?**

N°	Recommandations	Quand (timeline la plus précise possible)	Qui? (responsable.s de la mise en œuvre)	Autres acteurs (partenaires éventuels)	Première étape
1	<p>Décentralisation : Désigner des médecins référents dans tous les services d'infectiologie pour couvrir et traiter plus de cas. Former des relais/médiateurs thérapeutiques. Actualiser le mapping/la cartographie des centres existants dans le territoire.</p>	2 ans : en moyenne un nouveau centre chaque 6 mois.	Ministère de la santé, CCM, et les OSC	Direction de la Santé et de la Population (DSP)	<ul style="list-style-type: none"> • Actualiser et utiliser comme référence la cartographie/mapping des centres existants dans le territoire déjà faite par solidarité aids • Former des relais thérapeutiques.
2	Introduction de programmes de lutte contre la stigmatisation et la discrimination dans les centres médicaux et dans les programmes d'études et de formation en sciences médicales et de la santé.	D'ici un an (nouvelle année universitaire 2024 pour le programme, mais développement du programme commence en 2023)	Associations de personnes vivant avec le VIH (lead et suivi et évaluation)	OSC, Ministère de la Santé	Révision des programmes actuels et production de manuels actualisés et utilisation d'approches novatrices de formation
3	Mise en place d'une politique de gestion des approvisionnements des médicaments et généraliser une plateforme numérique de gestion (distribution, disponibilités, stocks) avec monitoring constant et régulier	Janvier 2024 (pour la mise en place de la gestion) - Janvier 2025 (facilitation de l'accès, utilisation et performance de la plateforme numérique)	Ministère de la santé (Direction de prévention et promotion de la santé), CCM, OMS et ONUSIDA	Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH), MPP	<ul style="list-style-type: none"> • Avancer dans les financements pour acquérir les médicaments en grande quantité. • Création d'une plateforme virtuelle
4	Activer un réseau d'avocats pour mettre en avant la cause des PVVIH et les droits à l'accès à des traitements optimaux et accessibles, et renforcer les ressources existantes en matière juridique parmi les associations.	Janvier 2024	APCS Mascara (leader et suivi et évaluation) avec Avocats, Ministère de la Justice, juristes, et procureurs	OSC	Création et renforcement du réseau d'avocats vu que certaines OSC disposent déjà de juristes bénévoles

5	Travailler / collaborer avec les organisations internationales pour s'informer et utiliser toutes les options et tous les mécanismes d'approvisionnement et d'accès à des traitements efficace et de qualité Plaidoyer pour l'utilisation des mécanismes d'achat groupés et d'approvisionnement de qualité.	Avril 2023	Ministère de la santé et les OSC; PCH; CCM	Medicines Patent Pool (MPP), OMS, Le Fond Mondial, ONG nationales et internationales.	Identification des partenaires, information sur les options et opportunités Plaidoyer pour l'utilisation des mécanismes internationaux d'accès à l'information et aux produits de santé efficaces et abordables (Wambo, produits pre qualifiés par OMS, ..) Réunions avec les parties prenantes
---	---	------------	--	---	---

Question 2 : Comment pouvons-nous accélérer l'accès à la PrEP et au traitement pour les populations clés et vulnérables ?

N°	Recommandations	Quand (timeline la plus précise possible)	Qui? (responsable.s de la mise en œuvre)	Autres acteurs (partenaires éventuels)	Première étape
1	<ol style="list-style-type: none"> Faire un plaidoyer pour sensibiliser les autorités sur l'intérêt de la PrEP en s'inspirant de l'expérience des autres pays, y compris les pays voisins, et organiser des formations pour le personnel de santé, le mouvement associatif et tous les acteurs pouvant jouer un rôle dans la mise en œuvre de la PrEP. Actualiser le Plan Stratégique National et adopter un plan opérationnel pour 2024 sur la notion de PrEP 	Sept-Oct. 2023	<ol style="list-style-type: none"> APCS (leader et suivi et évaluation) Ministère de la santé (leader et suivi et évaluation) 	Associations, ONG	<p>Préparer une documentation des études et preuves existantes de la PrEP (surtout de la région MENA) , pour les partager avec les autorités dans le contexte du plaidoyer</p> <p>Aborder le sujet dans la prochaine réunion du CCM en juin 2023</p> <p>Organiser un atelier technique avec les parties prenantes pour que tout le monde soit au même niveau de connaissance sur la PrEP</p>
2	Améliorer la disponibilité de la PrEP en réduisant les coûts des molécules utilisées comme moyen de prévention pré-exposition. S'approvisionner auprès des centrales d'achats internationales	2024	Ministère de la santé , PCH (les deux en leader - Ministère pour décision et PCH pour mise en place)	MPP	

3	<p>Informer les populations clés sur cet outil de prévention incontournable qu'est la PReP pour renforcer la prévention combinée.</p>	2023-2024	Associations (leader),	ONG et Ministère de la santé	<p>intégrer l'information sur la PrEP dans les séances de changement de comportement faites a proximité des populations clé par les éducateurs pairs</p> <p>Impliquer les populations clés dans l'atelier citer ci-dessus</p> <p>Préparer des outils de communications (brochures etc.) qui seraient disponibles dans les centres de dépistage et de référence, et distribués par les éducateurs pairs</p>
4	<p>Investir dans la prévention plutôt que dans la prise en charge et le traitement des nouvelles infections VIH : éviter de nouvelles infections pour réduire les coûts liés à la prise en charge tel que le traitement à vie, la charge virale et les différents bilans de routine.</p>	2023-2024	Associations, ONG et Ministère de la santé		

Question 3 : Que faut-il mettre en place pour mieux atteindre et impliquer les personnes utilisatrices de drogue dans les programmes de réduction des risques ? Quelles politiques sont nécessaires pour maximiser l'impact ?

N°	Recommandations	Quand (timeline la plus précise possible)	Qui? (responsable.s de la mise en œuvre)	Autres acteurs (partenaires éventuels)	Première étape
1	Décentralisation de la méthadone et des services RdR dans toutes les wilayate, selon la demande et le besoin, y compris en milieu carcéral. Multiplier les centres de dispensation de méthadone dans les wilayas avec plus de demande	2023-2024-	Ministère de la santé	Associations (APCS et AIDS Algérie)	Formation du personnel de santé dans le milieu carcéral sur la méthadone et RDR Création de centres intermédiaires et adaptés à la dispensation dans Alger Est et Alger Centre (où la demande est plus haute) afin de désengorger les centres à Alger
2	Adapter les services de RDR aux besoins des personnes : horaires, intégration des familles, sensibilisation des pharmacies, formation spécifique du personnel médical et de support à l'addictologie et prise en compte de la réduction des risques au-delà des opiacés	2024-2025	Associations, ONG et Ministère de la santé		Création de centres mobiles de dispensation de méthadone en utilisant le matériel disponible (plaidoyer auprès du Ministère de la santé pour utiliser les bus)
3	Renforcer le réseau associatif sur la réduction des risques par des actions en synergie/complémentaires (informations auprès de la population, des éducateurs pairs et du personnel médical, actions de prévention pour intervenir à tous les niveaux, action hors les murs)	2024-2025	Associations, ONG et Ministère de la santé	Association du Ministère de la Jeunesse et des sports	- Formation des formateurs - Intégration/implication du Ministère de la jeunesse et des sports afin de soutenir la stratégie de RDR(2023)

4	Prendre en compte les besoins spécifiques des femmes dans la RdR (horaires et lieux dédiés)	2023-2024	Associations (APCS, AIDS Algérie, ANNIS), ONG et Ministère de la santé		Augmenter le nombre de lits disponibles pour les femmes, former le personnel médical aux besoins des femmes utilisatrices de drogues
5	Elargir l'offre de dispensation de méthadone, intégrer les acteurs communautaires dans ce processus et créer des centres d'accueil bas seuil pluridisciplinaires.	2024-2025	Ministère de la santé	Associations, ONGs	- Identification de leaders parmi la communauté des UDi pour mieux adapter les politiques et la pratique de la RDR

Question 4 : Que faut-il faire pour encourager le dépistage du VIH, et Hépatite C, le traitement et l'utilisation des services de soutien pour les personnes utilisatrices de drogue ?

N°	Recommandations	Quand (timeline la plus précise possible)	Qui? (responsable.s de la mise en œuvre)	Autres acteurs (partenaires éventuels)	Première étape
1	<p>Mettre en place des actions de sensibilisation (information, éducation, communication - IEC) générale et spécifique à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'adaptation de SALT aux influenceurs (éducateurs pairs) - l'éducation civique incluant l'éducation sociale et familiale sur le VIH, HCV - l'implication des étudiants - l'explication aux usagers de leurs droits/devoirs et du parcours de soin. 	2023-2025	Associations, ONG et Ministère de la santé	Ministère de l'éducation	<p>Organiser une réunion de mise au point pour travailler en coordination (APCS)</p> <p>Contacteur le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Education</p>
2	Mettre en œuvre un plan de communication impliquant les usagers et éducateurs pairs, à travers les lignes vertes des CISA et associations, les réseaux sociaux, les sonneries d'attentes de tous les opérateurs téléphoniques, les publicités, les brochures dans les lieux publics,...	2024	Associations, ONG et Ministère de la santé	Journalistes, radios locales, télévision, campagnes d'information et de sensibilisation	<p>Lancement par l'APCS d'un planning annuel avec les acteurs y compris plaidoyer</p> <p>-Utiliser la journée mondiale contre l'abus et le trafic de drogue (26 Juin) pour communiquer</p> <p>La campagne s'appuiera sur les réseaux sociaux pour diffuser des informations sur la prévention et le traitement du VIH et favorisera la création d'un environnement propice pour les jeunes des populations clés, avec des messages prônant la compréhension,</p>

					l'acceptation et zéro discrimination
3	<p>Renforcer les ressources humaines et matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former des équipes de soins, des intervenants et des imams, - Recruter du personnel, - Doter les équipes (y compris mobiles) en matériel de dépistage et de médicaments, - Préciser, valoriser et améliorer le statut des éducateurs pairs (sécurité, assurance, formation) 	2024-2025	Associations, ONG et Ministère de la santé		Augmenter les activités participatives Sensibilisation, conférence, audio-visuel...
4	Mettre à jour annuellement la cartographie des spots et évaluer les besoins de façon prospective.	2023-2024	Associations, ONG et Ministère de la santé		Organiser une rencontre avec toutes les associations et le ministère pour actualiser la cartographie et les hotspots
5	<p>Améliorer et développer les circuits de soins en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorant la disponibilité des médicaments, - impliquant les intervenants communautaires dans les projets de dispensation, - créant des centres d'accueil bas seuil et en les intégrant dans le circuit de soins, - ayant recours aux équipes mobiles, - faisant le lien entre associations, CDR et services d'infectiologie. 	2024-2025	Ministère de la santé		Une fois la cartographie mentionnée ci-dessus (recommandation 4.4) mise à jour, améliorer la plateforme existante.

Question 5 : Quelles actions concrètes au cours des deux prochaines années, le gouvernement et les partenaires mettant en oeuvre des programmes devraient-ils mettre en place afin de garantir que les migrant.e.s bénéficient d'une continuité d'accès à la prévention, soins et traitement du VIH sans aucune discrimination ?

N°	Recommandations	Quand (timeline la plus précise possible)	Qui? (responsable.s de la mise en oeuvre)	Autres acteurs (partenaires éventuels)	Première étape
1	Renforcer les connaissances du personnel de la Santé (tous corps confondus) sur les droits des migrants à l'accès aux soins en organisant (multipliant) des formations (sur les barrières, les comportements, l'accueil, l'orientation, etc)	2024	Ministère de la Santé		
2	Mettre en place une plateforme au niveau des DSP / wilaya avec la cartographie des structures de santé et des partenaires sociaux pour faciliter l'orientation et l'accès aux soins. À défaut, mettre en place une ligne verte /cellule d'écoute.	2024	Ministère de la Santé		
3	Établir un partenariat entre le ministère de la Santé et les associations afin d'améliorer les prestations (cadre légal) et de développer une stratégie communautaire : - Élargir la couverture des mouvements associatifs par l'accompagnement et le partage d'expérience. - créer un observatoire juridique actif et dynamique par les associations.	2025	Associations, ONG et Ministère de la santé		
4	Mettre en place des centres de santé mobiles (clino mobile avec équipe multidisciplinaire) pour développer les actions auprès des migrants dans les zones à forte concentration.	Fin 2023	Associations, ONG et Ministère de la santé		

5	Créer des espaces communautaires puis, à long terme, des centres de Santé communautaires. Délivrer une carte sanitaire (carnet de santé) aux migrants au point d'entrée et à la captation (recommandation long terme).	2024-2026	Associations, ONG et Ministère de la santé		
---	---	-----------	--	--	--

**Question 6 : Comment renforcer les systèmes de santé en utilisant concrètement les expériences communautaires ?
Comment orienter la réponse au VIH afin qu'elle soit moins bio médicalisée ?**

N°	Recommandations	Quand (timeline la plus précise possible)	Qui? (responsable.s de la mise en œuvre)	Autres acteurs (partenaires éventuels)	Première étape
1	Créer un organisme (ou plateforme virtuelle) de concertation et de coordination communautaire afin d'élargir l'offre de services communautaires et de lutter contre toute forme de stigmatisation et de discrimination dans le respect des droits humains.	2024	Les associations et ONG locales thématiques	Organisme de défense des droits de l'Homme	Réunion de concertation
2	Mettre en place un mécanisme d'intervenants communautaires de santé (PVIH, PS, HSH, UDI, Migrants et autres) afin d'harmoniser et de mutualiser l'expertise des ONGs dans la prise en charge globale des populations vulnérables.	2024	Associations, ONG et Ministère de la santé	Ministère des solidarités, Ministère de la formation professionnelle, dispositifs d'insertion socio-professionnel	Organiser atelier de réflexion et de planification
3	Déléguer progressivement plus de prérogatives du système sanitaire au communautaire (Dépistage, PrEP et Auto-test).	2026	Associations, ONG et Ministère de la santé	DSP, Centres de Référence pour la prise en charge de l'infection VIH/Sida (CDR), Centre de dépistage (CD)	Revoir le cadre réglementaire existant
4	Assurer la pérennisation des interventions communautaires par un financement national pérenne, tel que prévu par la réglementation.	2025	Ministère de la Santé	Ministère des solidarités et Ministère de la jeunesse.	Mise en place du budget programme du Ministère de la Santé

5	Renforcer les moyens innovants dans la riposte communautaire telle que la prévention virtuelle (plateformes, réseaux sociaux et forums)	2024	ONG et intervenants communautaires	TIC et ministère de la Communication	Atelier de renforcement des capacités des intervenants
---	---	------	------------------------------------	--------------------------------------	--